



Je vote CGT

La couleur de l'intérêt général
du 7 au 14 novembre 2019

Service Commun

Si GRDF et Enedis sont deux entreprises juridiquement distinctes, elles n'en restent pas moins liées par leur Service Commun. À l'exception du Service Gaz GRDF et des fonctions centrales Enedis, **tous les agents sont co-employés par les deux entreprises.**

Le Service Commun, c'est la loi ! Personne ne peut remettre en cause ce principe sauf à contrevenir à la loi.

Mais **cette réalité s'estompe progressivement** dans le quotidien des agents puisque GRDF et Enedis imposent des unités mono énergies à l'intérieur de ce Service Commun.

En conséquence, de plus en plus d'agents sont sommés de « choisir leur camp ». Ceux des ex-UCF en savent quelque chose puisqu'ils ont été contraints d'intégrer dès 2018 soit des exploitations gaz, soit des exploitations électricité. Nous ne pouvons pas dire que cela ait été une réussite... c'est le cas également des salariés ex-USR qui se sont vus imposer ce dilemme cornélien avec la mise en place de l'UONRH-MS et la DIR2S.

La CGT a choisi son camp se battre dans l'intérêt collectif pour préserver cette spécificité du service commun !

La spécificité du Service Commun permet de tirer les négociations « par le haut », chacun dans son entreprise pouvant se nourrir des acquis de l'autre pour soutenir ses revendications... Sans oublier que des négociations importantes sont communes aux deux entreprises : rémunération, intéressement, etc.

Surtout et avant tout DANS L'INTÉRÊT DU PERSONNEL

• En premier lieu, parce que des milliers de salariés travaillent dans des entités mixtes, en particulier au sein des UON (SERVAL, UONRH/MS, OIT et UCN). Tous les projets de réorganisation qui y sont mis en place le sont dans la perspective de la désintégration du Service Commun. Au cours des dernières années, et dans l'indifférence collective, les entreprises Enedis et GRDF ont osé mettre à plusieurs reprises des coups de canif dans ces entités pour affaiblir encore un peu plus la mixité dans notre service commun. Des sites sont aujourd'hui essentiellement GRDF, d'autres seulement Enedis.

• Or, au moment où le régulateur (la CRE) demande à GRDF et Enedis de faire des gains de productivité et des économies, il serait paradoxal que les entreprises fassent le choix de casser l'organisation actuelle. En clair, **si chacun doit se doter de ses propres fonctions supports et logistiques, cela coûtera forcément plus cher...** c'est la porte ouverte à la course à l'externalisation des activités via des filiales hors Statut, voir l'achat de prestations externes. Les agents qui ne trouveraient pas leur place dans les nouvelles organisations ou sur lesquels les Directions ne compteraient plus se verraient alors placés sur des postes en étoffement/extinction. Quelle jolie dénomination pour des agents dont elles ne savent pas quoi faire ! Pour exemple : une bonne partie des agents des ex-USR-iT, repris par l'UOI lors de la création de l'OIT il y a presque un an, sont toujours à la recherche de jours meilleurs...

• Enfin, parce que l'avenir du Service Commun concerne aussi les salariés des DR et DCT, **les fonctions supports sont essentielles pour qu'ils mènent correctement et aussi sereinement que possible leurs activités et qu'ils assurent un service de qualité.** C'est le cas pour la Gestion Contrats de Travail en ce qui concerne la paye, ou pour l'apport des services RH en termes de conseil dans le domaine de la formation, par exemple.

Or aujourd'hui

L'existence du Service Commun est remise en question au sein même de ces fonctions supports. Cela n'est pas une vue de l'esprit, nous l'avons encore constaté au cours de l'année 2019. Le travail est déjà engagé dans les unités, les directions Enedis et GRDF ont des projets sensibles dans leurs cartons. Ils en ont déjà mis en place certains (EOAI, PER 2019, USR-IT, UONRH-MS, DIR2S ou encore Convergence) et d'autres vont sortir prochainement (le temps de travail, l'emploi, les organisations, l'astreinte, accompagnés par une remise en cause de nombreux accords) !

C'est à vous de décider !

Il vous appartient aujourd'hui de faire un choix : allez-vous « donner les clefs du camion » à ceux qui signent au niveau national des accords portant une régression sociale, main dans la main avec le gouvernement et les employeurs ? Ne nous rendons pas complice de la destruction du Service Commun.

L'enjeu est clair : LE TEMPS EST VENU D'EXPRIMER D'AUTRES CHOIX DE GESTION POUR NOS ENTREPRISES ET NOS EMPLOIS

Une CGT qui reviendra au-dessus de 50 % continuera de s'opposer à des accords néfastes pour le personnel. Et, contrairement à ce que certains aiment laisser croire, la CGT n'est pas systématiquement dans l'opposition. Elle propose, et même beaucoup, avec un objectif clair et unique : le progrès social pour l'intérêt général !

